

# **Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 3 septembre 2021**

## **Présents :**

**Le Maire :** Marion Anne-Marie.

**Les élus :** Chambon Marielle, Charre Christophe, Croze Régis, Murillon Arlette, Pitueux Hibert-Marie, Pattus Emile , Tallaron Nicolas.

**Procuration :** De Riou Gaëtan à Marion Anne-Marie.

**Excusés :** Saniel Mandy, Faure Jérôme, Riou Gaëtan.

## **1- Approbation du dernier Compte rendu de la réunion du conseil municipal du 9 juillet 2021**

**Vote à l'unanimité : 9 voix pour.**

## **2- Délibération pour la validation du nom des voies et des numéros de l'adressage**

**Vote à l'unanimité : 9 voix pour.**

Les numéros des habitations seront à retirer en mairie ou à la poste avec un émargement du propriétaire. Chaque numéro sera accompagné d'un document officiel attestant de la nouvelle adresse pour les démarches administratives. La procédure du retrait des numéros commencera à l'automne 2021 et se terminera au cours de l'année 2022. La mairie communiquera par voix de presse, par son site internet, par les panneaux d'affichage ainsi que par ses élus pour le commencement de cette opération.

## **3- Délibération vente d'une coupe de bois en 2022**

La commune met à la vente une coupe de bois de 550 m<sup>3</sup> sur la parcelle communale n° 11.

**Vote à l'unanimité : 9 voix pour.**

## **4-Point sur le commerce**

L'appel d'offre pour les travaux de rénovation se termine le 15 septembre 2021. La dépose et l'enlèvement de l'amiante a été effectuée avec un organisme spécialisé. Les employés de la commune travaillent au nettoyage du bâtiment. Ils prendront aussi en charge une partie de la démolition de cloisons et autres. La commune espère un commencement des travaux de gros œuvres fin octobre 2021. La notification de la subvention État est validée à hauteur de 319 800€. D'autres notifications sont attendues au cours de l'automne 2021. Un point précis financier sera fait quand toute l'opération sera finalisée.

Le Sous-préfet de Largentière, M. Lévrino, sera présent sur notre commune en octobre 2021 pour une visite du futur commerce et pour d'autres sujets.

## **5- Point sur l'aménagement du village : place et abords.**

Les services du département travaillent à l'élaboration de ce projet. Il comprend l'enfouissement des réseaux aériens, la rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement ainsi qu'un volet paysager. C'est un projet important qui se fera sur plusieurs années. Le choix du bureau d'études par le département n'est pas encore acté. La problématique du passage étroit, en haut de la place, direction La Rochette, est aussi en cours.

## **6-Point sur l'ancienne école publique**

Un tour de table est demandé par Anne-Marie pour que chaque élu s'exprime sur le devenir de cette maison. Il ressort d'un point de vue général que la commune est propriétaire d'un nombre important de bâtiments. L'entretien et les travaux pour une rénovation complète de cette maison est un coût important avec une finalité aléatoire sur le locatif. D'autre part, une volonté de dynamiser la vie au village avec un projet professionnel ou l'installation d'une famille est prioritaire sur le dossier de cette maison. Toutes les propositions seront étudiées par l'ensemble des élus afin qu'une décision collective soit prise dans l'intérêt de la commune. La chambre des métiers sera contactée pour un éventuel projet artisanal ou autre. L'ordre de prix estimatif est d'environ 150 000 €.

## **7- Point sur la base de l'équipement du département**

Les élus travaillent en concertation avec le département pour cette rénovation accompagnée d'un agrandissement de cette base. Des rencontres, non encore programmées, sont prévues à l'automne pour essayer de finaliser un calendrier de travaux. Le maintien et le développement de cette base sont une priorité pour notre commune et les communes concernées par le travail des agents départementaux. C'est une base avancée pour le déneigement qui permet de sécuriser nos routes pour l'accès aux services d'urgence et l'accès à toutes les activités de la vie courante sur les pentes de la montagne Ardéchoise.

Une réflexion sera aussi engagée sur la construction d'un nouveau garage communal afin de mutualiser les moyens et permettre une meilleure accessibilité : dépôt et livraison de matériels. Le garage actuel pourrait être aménagé et servir aux associations de la commune pour entreposer du matériel ou autres. Tout est encore à réfléchir.

**La séance est levée à 20h30.**